



Communiqué de la Direction Départementale des Territoires La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné dans le tableau. Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site de la préfecture de département ou par téléprocédure). Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

Date de publicité	Date de dépôt de dossier complet	Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Identité du cédant	Localisation et superficie des biens objet de la demande	Identité des propriétaires	Motif de la demande d'autorisation d'exploiter	Date limite de recueil des candidatures en DDT
13 juin 2023	25 mai 2023	GAEC DES RAPAILLES à HADOL	88230049	Mme Elisabeth PAPELIER de HADOL	Total de 00 ha 64 sur la commune de HADOL	Commune de HADOL	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	13 juillet 2023
13 juin 2023	9 juin 2023	GAEC des CLOCHETTES à THUILLIERES	88230053	GAEC des CHENEVIÈRES à LIGNEVILLE	Total de 121 ha 60 : pour une surface de 87 ha 56 sur la commune de LIGNEVILLE, pour une surface de 25 ha 98 sur la commune de SAINT BASLEMONT, pour une surface de 00 ha 69 sur la commune de CONTREXEVILLE, pour une surface de 03 ha 51 sur la commune de VITTEL, pour une surface de 01 ha 18 sur la commune de VIVIERS LE GRAS, pour une surface de 02 ha 67 sur la commune de RELANGES	Mme Liliane MESSEGER, M. Gilles MESSEGER de LIGNEVILLE et 8 autres propriétaires	Installation à titre principal avec agrandissement de l'exploitation sociétaire	13 juillet 2023

Tableau 1/1